

LYCEE LOUISE MICHEL

NARBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16 avril 2026

**PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ETABLIS EN APPLICATION DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL**

Acte n°50 /2025-2026 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer un contrat avec la société HD Service Pro pour le nettoyage des hottes de la cuisine pédagogique.

Acte n°51 /2025-2026 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer un contrat avec la société VITALIS pour l'entretien et la vérification d'une ligne de vie.

Acte n°52 /2025-2026 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention avec le collège LES MAILHEULS pour la participation à un concours « Calcul mental rapide mais réfléchi ».

Acte n°53 /2025-2026 :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition gratuite d'une plieuse à zinc pour un usage pédagogique dans les ateliers bois du lycée avec M DELARUE David.

Acte n°54 /2025-2026 :

Le conseil accepte le don de matériel (3 vannes siège parallèles et 1 vanne à manchon DN80) cédé par la société EDF (Electricité De France) pour 8 640€.

Acte n°55 /2025-2026 :

Le conseil approuve la DBM pour vote n°7 qui lui est présentée.

Acte n°56 /2025-2026 :

Le conseil donne son accord pour l'organisation du temps scolaire en fin d'année selon les calendriers ci-joints.

Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance.

Publication du 1 juin 2026 au 1 juillet 2026.

Le Proviseur,

Benoît GRELLET